

Paiement en ligne des constats d'infraction

Vous avez maintenant la possibilité de payer en ligne vos contraventions émises sur le territoire de la Ville de Val-d'Or via le site Web des institutions bancaires suivantes, soit :

- [Banque Nationale](#)
- [Desjardins](#)

VOIR PLUS LOIN POUR LA PROCÉDURE DÉTAILLÉE PAR INSTITUTION


Seulement les constats débutant par **89008** et **100391** **et** clairement identifié avec comme Poursuivant : **Ville de Val-d'Or** ou Poursuivant : Directeur des poursuites criminelles et pénales (D.P.C.P.) **A/S de Ville de Val-d'Or** doivent se prévaloir de ce service.

En résumé, il faut toujours que « **Ville de Val-d'Or** » soit inscrit sur la **contravention**.

Voici quelques modèles de contraventions dont nous acceptons les paiements :

↓


89008 P 299828

DISTRICT JUDICIAIRE ABITIBI	
POURSUIVANT :	
 -VILLE DE VAL-D'OR 855, 2e AVENUE, C.P. 400 VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 4P4	
GREFFE DOSSIER N°	
lot	
DÉFENDEUR	1 - M <input type="checkbox"/> Nom
	2 - Mme <input type="checkbox"/> Prénom(s)
	3 - Personne morale
	Adresse
	App.
	Localité
	Province/État
	Code Postal
<input type="checkbox"/> Non résident	
<input type="checkbox"/> Mineur	
<input type="checkbox"/> Permis n°	
<input type="checkbox"/> Date de naissance	
<input type="checkbox"/> PCE	
<input type="checkbox"/> Province/État	

↓

CONSTAT D'INFRACTION (MUNICIPALITÉ) 100391 802664998

District judiciaire	<i>Abitibi</i>	Numéro de dossier du Greffe
Poursuivant		
<input checked="" type="checkbox"/> A/S de Poursuivant	<i>Ville de Val-d'Or</i>	
Adresse	<i>Val-d'Or, 855 2e av</i>	Téléphone <i>819-824-9613</i>
Localité	<i>Val-d'Or</i>	Code postal <i>J9P 4P4</i>



CONSTAT D'INFRACTION (MUNICIPALITÉ) 100391 803865968

District judiciaire	Abitibi	Numéro de dossier du greffe
Poursuivant	<input checked="" type="checkbox"/> Directeur des poursuites criminelles et pénales <input type="checkbox"/> Autre, précisez :	
a/s de	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuivant Ville de Val-d'Or	
Adresse	855 2 ^e Avenue	Téléphone 819-824-9613
Localité	Val-d'Or	Code postal J9P 1W8



CONSTAT D'INFRACTION (MUNICIPALITÉ) 100391 803451097

District judiciaire	ABITIBI	Numéro de dossier du Greffe
Poursuivant	D. P. C. P.	
a/s de	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuivant VILLE DE VAL-D'OR	
Adresse	855 2 ^e AVENUE	Téléphone (819) 824-9613
Localité	VAL-D'OR	Code postal J9P 1W8



CONSTAT D'INFRACTION / District judiciaire ABITIBI, Québec

POURSUIVANT/VILLE DE VAL-D'OR



VILLE DE VAL-D'OR
855, 2^e AVENUE, C.P. 400
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 4P4

89008 P 1013680

A. DÉFENDEUR

Veillez noter que nous n'acceptons pas les paiements sur les constats identifiés « **Direction des infractions** » débutant habituellement par **100400** et comportant **10 chiffres** (commençant habituellement par 209 ou 210).

Avant d'effectuer votre paiement, vous devez vous assurer que vous payez votre constat dans le délai prescrit de 30 jours de la signification du constat. **Il est important de noter** que si vous payez quand même votre constat en ligne après ledit délai. Un jugement par défaut pourrait avoir été rendu dans votre dossier vous occasionnant ainsi des frais supplémentaires.

Comme le versement **ne constituera pas un paiement final**, des procédures judiciaires pourront être entreprises contre vous **SANS AUTRE AVIS** si un solde demeure impayé.

Pour acquitter votre constat vous devez créer un nouveau fournisseur qui, s'appellera **Ville de Val-d'Or (Contravention)** ou **Contravention-Ville de Val-d'Or** selon l'institution financière participante et inscrire le **numéro** de constat d'infraction, de 6, 7 ou 9 chiffres selon le cas, ainsi que votre **nom** (défendeur ou celui du propriétaire du véhicule s'il s'agit d'une infraction de stationnement) dans la section remarque ou commentaire. Si le chiffre indiqué ne comporte pas suffisamment de chiffre selon le système, vous pouvez ajouter des "0" au début du numéro de contravention.

Il est très important d'indiquer les 6, 7 ou 9 **derniers** chiffres du numéro de contravention afin que le paiement puisse être appliqué dans le bon constat.

Païement en ligne pour Constat d'infraction ou Entente de paiements différés Via la Banque Nationale

Aller sur Factures cliquer "**Ajouter**" Inscrire "**Val-d'Or**" pour la recherche et laisser à **Toutes les catégories** - cliquer **Rechercher**

The screenshot shows the Banque Nationale online portal in Internet Explorer. The browser title is "Banque Nationale en ligne - Windows Internet Explorer". The address bar shows the URL "https://bvi.bnc.ca/bnc/page?ali". The page content is in French and is titled "Ajouter facture : étape 1 de 4 Recherche".

Navigation menu: Courriel, Aide, Démo, Messages, Carte du site, Sécurité.

Buttons: BANCAIRE, MASTERCARD, FONDS, DEMANDES EN LIGNE, PROFIL / PRÉFÉRENCES, QUITTE.

Left sidebar menu:

- BANCAIRE
- Questions ?
1 888 TELNAT-1
1 888 835-6281
- Bilan
- Comptes
 - Historique
 - Caractéristiques
 - Demande d'ouverture
 - Relevé en ligne
- Factures
 - Payer
 - Ajouter**
 - Modifier / Supprimer
 - Factures en ligne
 - postel
 - Factures payées

Main content:

- Entrez le nom ou une partie du nom du fournisseur
- Sélectionnez une catégorie
- Cliquez sur **Rechercher**

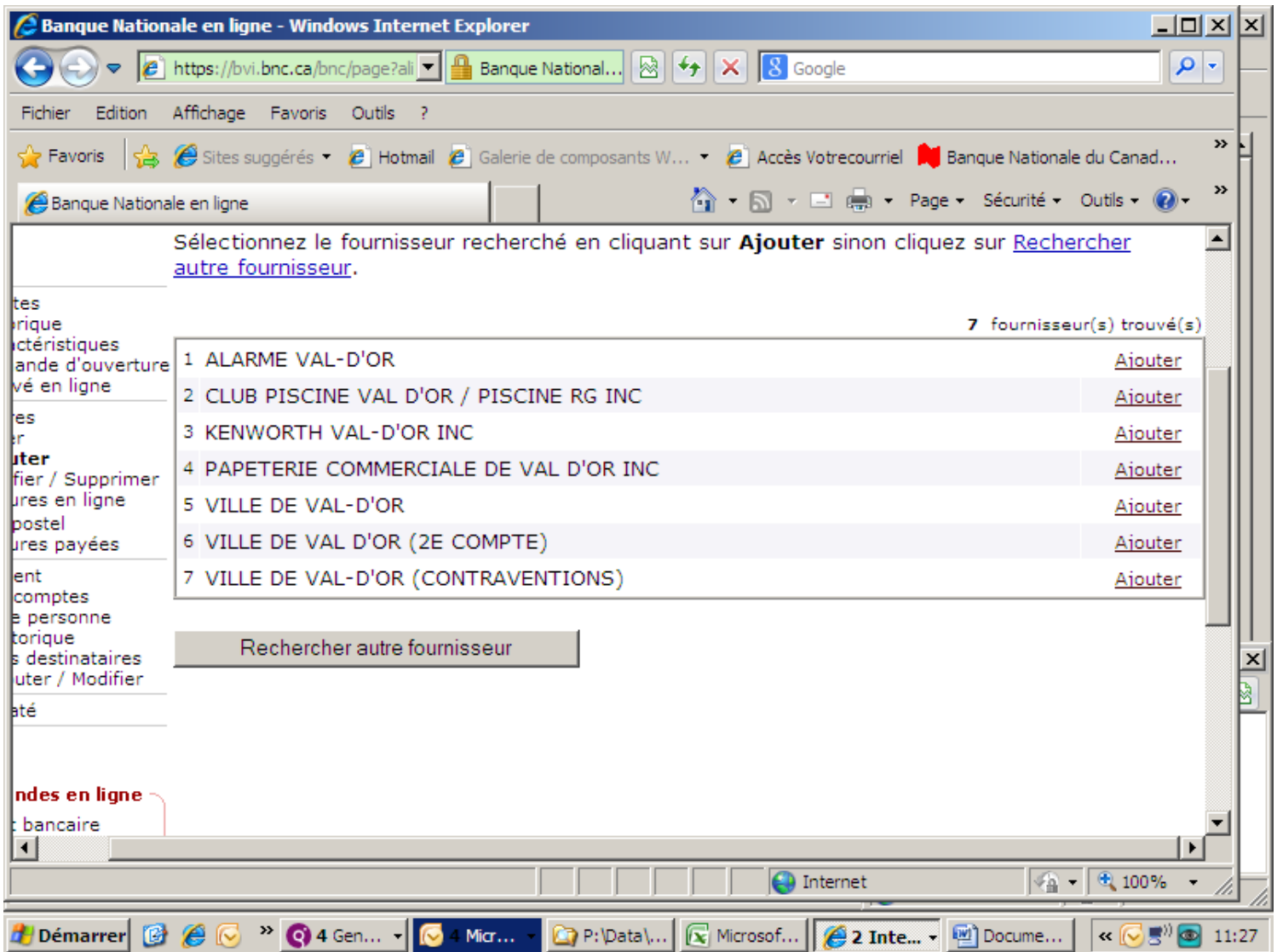
Search form:

Val-d'Or | Toutes les catégories | Rechercher

OU

Cliquez sur une **lettre** pour obtenir la liste de tous les fournisseurs débutant par cette lettre.

Taskbar: Démarrer, 4 Gen..., 4 Mic..., P:\Data..., Microsof..., 2 Inte..., Banque ..., 11:36



Cliquer **Ajouter** à la droite du numéro **7 VILLE DE VAL-D'OR (CONTRAVENTIONS)**

Le fournisseur sera ajouté dans votre liste de factures à payer.'

Procéder au paiement dans "Factures - payer".

Un numéro de confirmation de votre paiement vous sera indiqué si la transaction est complétée.

Si vous avez une autre contravention à payer, le fournisseur demeure inscrit et vous n'aurez qu'à effectuer le paiement dans "Factures - payer" *N'oubliez pas de modifier le numéro de contravention.*

Par contre si le nom du défendeur ou du propriétaire en référence doit être modifié, vous devrez créer un nouveau fournisseur.

Paiement en ligne pour Constat d'infraction ou Entente de paiements différés Via les Caisses Desjardins – Service AccèsD

Procédure pour AccèsD de Desjardins :

Pour effectuer un premier paiement vous devez sélectionner l'option "PAIEMENT DE FACTURES" ensuite dans cette option vous sélectionnez "AJOUTER UNE FACTURE".

Dans ajouter une facture, vous devez indiquer Ville de Val-d'Or vis-à-vis "NOM DU FOURNISSEUR".

Dans "CATÉGORIE" vous devez sélectionner "CONTRAVENTIONS" dans la liste déroulante.

Cliquer sur RECHERCHE

Recherche

Nom du fournisseur :	Ville de Val-d'Or	
Catégorie :	Contraventions	▼
<input type="button" value="Recherche"/>		

Ensuite dans FOURNISSEUR(S) TROUVÉ(S) choisir Ville de Val-d'Or – Contraventions et cliquer VALIDER.

Résultat de la recherche

1 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton **Valider**.

	Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="checkbox"/>	Ville Val-d'Or - Contraventions	Contraventions
<input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Annuler"/>		

Dans "DESCRIPTIF" Vous devez indiquer le nom de la personne **à qui la contravention a été émise** (défendeur) ou le **propriétaire** du véhicule en cause s'il s'agit d'une infraction de stationnement et cliquer "VALIDER".

Vous accédez à

"PAIEMENT DE FACTURE-AJOUTER UNE FACTURE-VALIDATION"

Ville de Val-d'Or –Contravention

Cliquer CONFIRMER

Paielements de factures - Ajouter une facture - Validation

Fournisseur	Descriptif
Ville Val-d'Or - Contraventions	Nom du défendeur ou propriétaire

Confirmer

Corriger

Annuler

Cette procédure ajoutera Ville de Val-d'Or-Contraventions dans la liste des fournisseurs auxquels vous pouvez effectuer un paiement.

Vous sélectionnez ensuite FAIRE UN PAIEMENT du menu de gauche et effectuer la procédure de paiement comme tel afin de compléter la transaction.

Un numéro de confirmation de votre paiement vous sera indiqué si la transaction est complétée.

Si vous avez une autre contravention à payer, le fournisseur demeure inscrit et vous n'aurez qu'à effectuer le paiement dans "FAIRE UN PAIEMENT" *N'oubliez pas de modifier le numéro de contravention.*

Par contre si le nom du défendeur ou du propriétaire en référence doit être modifié, vous devrez créer un nouveau fournisseur.